LOUISIANE.

—Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, du 26 décembre:

La roulaison est terminée presque partout et les planteurs se disposent à entreprendre une nouvelle récolte. Les sucriers ont obtenu, cette année, un rendement ordinaire, inférieur à celui de l'an dernier, mais ils ont été compensés par des prix plus rémunérateurs. — Somme toute, ils ont mieux fait. La culture de la canne sera aussi vaste en 1886 que d'ordinaire. Quant au riz, il en sera probablement ensemencé une grande étendue, car cette récolte est à peu près la seule permise à certains planteurs. Les résultats de l'année, défavorables pour certains planteurs, ont, cependant, satisfait d'autres, qui ont su travailler avec économie, condition première de succès.

—Le jury de police de cette paroisse s'est réuni, mardi dernier, pour s'occuper de la communication que lui avait transmise le jury de police de St-Charles relativement à la levée de Davis. Nos édiles, reconnaissant l'utilité d'achever cette levée, dont une nouvelle rupture serait si préjudiciable à l'agriculture de la rive droite de notre paroisse, ont voté une somme de cinq cents piastres comme contribution de la paroisse St-Jean-Baptiste à l'achèvement et à la consolidation de la digue, qui menace ruine. Une sage et prudente condition de cette contribution est que les lignes de chemins de fer qui ont si grand intérêt à la stabilité de la levée devront aussi accorder une assistance substantielle et pécuniaire. St-Jean-Baptiste est trop intéressé dans la question pour que le jury de police pût refuser sa part des frais à encourir, mais il serait juste que tous ceux qui sont menacés contribuent à assurer le travail.

—Samedi dernier, une étincelle tombée d'une locomotive du chemin de fer de la Vallée du Missisipi, a allumé un incendie qui a consumé trois gerbiers de riz sur l'habitation Manuel.

—Le bureau des écoles se réunit le 1er lundi de janvier. La réunion est de rigueur, selon la loi. On nous dit qu'il est probable que la réorganisation du bureau sera proposée à cette réunion.

—Lundi dernier, est morte, en notre paroisse, à l'âge de 56 ans, Mme veuve James Godbery, née Angelina Roussel. Elle a succombé à l'une de ces affections chroniques contre lesquelles la science est impuissante. Le lendemain de son décès, ses restes mortels furent apportés au cimetière St. Michel, de la paroisse St. Jacques, où, en présence d'un cortège d'élite, profondément sympathique, on les déposa dans leur tombeau de famille. — Exprimant nos compliments de condoléance aux enfants de l'exemplaire chrétienne qui n'est plus, nous les invitons pas à sécher leurs larmes, car nous savons qu'elles coulent en révérence d'une mère qui fut un modèle de dévouement aux siens, et dont la modestie, l'extrême bonté, la douceur inaltérable de caractère, la dignité personnelle et les goûts distingués furent les qualités dominantes.

Par la pensée, nous nous empressons d'autant plus à déposer la fleur du regret sur le tombeau de Mme Godbery, que ses vertus lui avaient conquis l'estime de notre population entière, et que sa nature élevée, de même que son excessive bienveillance, ne permit jamais à ses lèvres l'expression d'un sentiment empreint de médisance. C'est le plus beau tribut que nous puissions payer à la mémoire de celle que la Providence vient de nous prendre, et que sa famille pleure légitimement.

—Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 26 décembre:

Nous n'avons rien à dire de nouveau, cette semaine, de la récolte, si ce n'est qu'elle est achevée presque partout, que nulle part, on n'a essuyé la moindre perte par le froid. La plupart des planteurs auront fini leurs travaux, avant le 1er janvier, sans que les cannes aient été détériorées. Beaucoup ont été gelées, mais elles ne sont pas devenues acides, parce que le temps est resté sec et froid. Il en reste, d'ailleurs, fort peu sur pied, et les planteurs qui devront rouler, plus longtemps ont eu la précaution de tout mettre en windrow. Quand la canne a été couverte de terre, elle était déjà très mûre; par conséquent, elle ne perdra presque rien de sa qualité.

Il y a plusieurs choses à remarquer dans la récolte qui vient de finir: 1. elle était en retard; 2. il y a eu de fortes pluies, en août et en septembre, ce qui a fait grandir les plantes, mais les a empêchées de mûrir; 3. la roulaison s'est passée dans des circonstances exceptionnellement favorables, presque pas un jour de mauvais temps; 4. la température, vers la fin, a été uniforme—ce qui a permis à la canne de mûrir et l'a empêché de geler.

De tous les renseignements que nous avons pu obtenir, il résulte que le rendement sera plus abondant que l'an dernier. Les informations qu'ont, jusqu'ici, données les journaux des différentes localités, le prouvent.

—Nous lisons, dans le *St-Mary Review*:

Donaldsonville envoie son sucre et sa mélasse à Memphis aussi bon marché qu'à la Nlle-Orléans. Les planteurs de Lafourche ont aussi expédié un lot de mélasse pour Houston, Texas, et ils n'ont pas payé plus cher que pour la Nouvelle-Orléans.

Quand le planteur se sera débarrassé des entraves que lui occasionnent les courtiers d'argent de la Ville du Croissant, ils trouveront d'autres marchés plus avantageux pour eux, à moins, toutefois, qu'on y change les conditions qui leur sont imposées.

Toutes les cannes ont été gelées, mais le planteur n'en souffrira pas; elles ont été mises en windrow. Le rendement continue à être plus fort qu'on ne s'y attendait. Le prix du sucre a aussi monté, ce qui met le producteur dans une excellente situation financière pour l'année prochaine.

La roulaison s'est terminée, mercredi de cette semaine, sur l'habitation Oakley, propriété du représentant Darrell, qui a fait 410,000 livres de sucre qu'il a fait granuler dans la raffinerie Victoria.

Le Dr Darrell a encore à rouler pendant deux semaines, sur la propriété Avoca. Il y fera 1,000,000 de livres. Chez lui, la canne est si bien entourée d'eau, de tous les côtés, qu'elle est protégée complètement contre le froid; aussi la gelée ne l'a-t-elle pas atteinte.

Nous lisons, dans le *St-Mary Herald*:

L'habitation DesLignes, propriété de M. Edouard Sillan, fera le double de ce qu'on en attendait. M. Silan a déjà épuisé tout son combustible et il n'est pas encore arrivé à la moitié de la roulaison.

L'habitation Katie, à M. Joseph Birg, aura une récolte plus abondante que jamais.

La raffinerie Alice C. fonctionnera jusqu'à la fin de février. On y a déjà granulé plus de 2,000,0000 de livres. On n'a pas encore fait la moitié des travaux.

Belleview, à M. C. H. Walker, donnera 1,800,000 livres de sucre, cet hiver.

Toute la récolte de l'habitation Susie, qui est entière dans les champs, sera transportée dans la sucrerie du capitaine Atkinson et dans celle de Garden City, attendu que la sienne a été incendiée.

—Nous lisons, dans le *Democrat* de St-Landry:

M. A. H. Generes, sur l'habitation Camp Hamilton, a achevé les travaux, hier. Il a obtenu 315 boucauts. Près de Washington, M. Humble a fait 293 boucauts; M. Gantt, 230, sur Poplar Grove, et M. Numa Robin, 30.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, dit:

La roulaison est à peu près achevée dans notre paroisse. M. R. H. Smith a fait 32 boucauts de sucre; le Dr R. H. Carnal, 250,000 livres; M. G. V. Weems, 250,000 livres; le Dr W. A. Hardy, 275,000 livres.

M. Jos. H. Meeker fera 400 boucauts sur l'habitation Pickens. M. Jos. Fitzpatrick aura la plus abondante récolte de la paroisse—500 boucauts, probablement. M. W. P. Flowers a eu 270 boucauts et le juge Baillio, 45. Enfin, M. J. S. Butler a fait de 17 à 18 boucauts.

—Un train de fret, sur la ligne Morgan, a renversé une charette de l'habitation Garden City, paroisse Ste Marie, tué trois mulets et blessé grièvement le chartier.

La Cour Suprême de la Louisiane a récemment décidé qu'un planteur sucrier qui tient sur sa propriété un magasin de détail, doit payer licence, et que cette balance doit être proportionnée au montant des ventes qui y ont faites parmi les employés ou les ouvriers.

Le moulin à coton, de l'ancienne propriété Vernon, paroisse des Avoyelles, a été détruit par un incendie, la semaine dernière.

MM. White et Kent ont acheté la moitié de l'habitation Abby, paroisse Lafourche.

[illegible]

—Le moulin à coton de MM. Harold & Lanoix à New River, été incendié avec 15 balles de coton. Perte totale, $10,000.

—Autre incendie.—La sucrerie de M. Alex. Gilbert, à 6 milles de Baton Rouge, a été réduite en cendres; elle renfermait plusieurs boucauts de sucre. Le tout était estimé $7,000 et assuré pour $4,000.

—Dans notre paroisse, spécialement, le temps est toujours magnifique; les affaires vont bien et les marchandises s'écoulent rapidement dans les magasins.

—Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 26 décembre:

M. M. P. Peterson, propriétaire d'une petite ferme, sur le Bayou Jacob, à quelques milles au-dessous de notre localité, a cultivé, cette année, 21 acres. Sa récolte consistait en 12 acres de coton, 4 de cannes, 5 de maïs. Il a retiré de tout cela, trois barils de mélasse, 7 balles de coton, 700 barils de maïs. Les mélasses lui ont rapporté net à la Nouvelle-Orléans, $1,008. Les dépenses ont été insignifiantes. Il a également récolté beaucoup de légumes. Il a, comme tout le monde dans notre paroisse, perdu la moitié de son coton, à cause de la pluie, mais le rendement est encore très-satisfaisant. Voilà ce que peut faire un homme industrieux, énergique et sobre, sur nos terres d'alluvion.

—La levée, au-dessus du Bayou Plaquemine, va être rebâtie sur la ligne tracée par l'ingénieur Brown, qui sauvera une bonne partie de Turnerville. On va aussi établir un barrage à travers le bayou Thompson, après l'avoir soigneusement drainé.

Nous publierons, mardi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

PETITES ANNONCES.

LE Dr. Augustin M. Fernandez, des Facultés de Médecine de New York, Madrid et la Havane, a ouvert un bureau au No. 92 de la rue Royale. Heures de consultations: 1 à 4 et 6 à 8 P. M. Consultations gratuites pour les pauvres les dimanches de 1 à 4 P. M.
27 déc—2 som. Dim. Mar. Ven.

MM. THURBER, dentistes, ont transféré leur cabinet de consultation et de travail des Nos 139 rue Royale et 130 Canal au No 14 rue Baronne. 13 déc—1m

MME A. Elie, au magasin de musique de Werlein, 135 Canal. Les meilleurs pianos et orgues; aussi, musique aux prix les plus réduits. 9 déc—1m

DEMANDES.

A LADY—An experienced teacher, wishes to reside in a French family or school and give English instruction in exchange for French conversation. Address Teacher 14, office N. O. Bee. 27 déc—1t

A LOUER.

A Louer—Au 1er janvier 1886, une magnifique résidence, avec toutes les améliorations modernes, au No. 392 avenue Washington. 150 pieds de face et 180 pieds sur la rue Howard, avec jardin, arbres fruitiers, etc., ainsi que 12 [illegible] pour pâturages ou jardin. S'adresser à Léon Hambman, 22 et 32 rue Front. 13déc—13,20,27

A louer—Une belle résidence No. 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept—tf

A VENDRE.

A Vendre—Pour cause de départ—Un Café, bien achalandé, vis-à-vis du Marché Français, rue Decatur, et ayant une bonne clientèle. S'adresser à F. B. Hernandez, 43 Passage de la Bourse. 17déc—1m

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, St-Anne et Bourbon; convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET,
29nov—1m 38 Passage de la Bourse.

Assurances et Banques.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 22 décembre 1885.—Le 21 du courant, dans une assemblée des actionnaires de cette Banque, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année 1886.

NUMA LANDRY,	D. A. LANAUX,
RICHARD FROTCHER,	A. H. SIEWERD,
E. DUBOIS,	CHARLES POZZI,
L. BLUMENTHAL,	E. R. CONVERSE,
J. J. REISS.	

Et aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. NUMA LANDRY a été élu président à l'unanimité et ARTHUR HART, caissier.
ARTHUR HART,
23déc—5t Caissier.

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1885.—Une élection de Directeurs pour l'année suivante aura lieu au local de cette Banque, 106, rue du Canal, MARDI, 12 janvier 1886, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOSEPH MITCHEL,
13déc—au 12 jan Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1885—Conformément à la Section 2, Article IV de la charte, une élection de douze (12) directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la compagnie LUNDI 28 décembre 1885, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. W. HINCKS,
10déc—au 28 déc Secrétaire.

Bureau de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, No 3 1/2 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 9 décembre 1885—Conformément à la section 2 de l'article VI de la charte, l'élection annuelle de douze Directeurs qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de l'Association, LUNDI 28 décembre 1885, de 11 heures A. M., à 2 heures P. M.
LEON SERE,
9déc—au 28 déc Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans 15 décembre 1885.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un DIVIDENDE semi-annuel de TROIS PIASTRES par action a été déclaré et fait payable le VENDREDI 15 janvier 1886.
V. VALLOIS,
16 déc—1m Secrétaire

A. N. TOURNÉ,

19......RUE ROYALE......19

A l'honneur d'annoncer aux familles qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment de choix de groceries fines, tels que:
Saucissons de Lyon et de Boulogne.
Vins fins, blanc et rouge des meilleures marques.
Fruits au jus. Fruits à l'eau de vie.
Patés truffés, Foie et assortis en ferblanc et terrines.
Liqueurs fines, Marie Brizard et Chauvet.
Chocolats Ménier—Confitures et Gelées de Paris.
Petits Pois, Champignons, Cèpes, Secs, à l'huile et au naturel.
Capres, Cornichons, Olives farcies, au sel, d'Espagne et de France.
Saucisses truffées, Thon à l'huile, Maquereaux sans arêtes.
Sardines, des meilleurs marques, sans arêtes ou autres.
Truffes et Pelures de Truffes.
Petites Pâtes de Gênes. Tapioca, maison Groult jr. de Paris.
Huile Vierge.
Prunes D'Ente
en ferblanc de 25 à 30 lbs. Boîtes fantaisie et jarres.
Bonbons, Fruits Crystallisés, Qualités supérieures.
On trouvera toujours au magasin un assortiment de tous les Fromages reçus régulièrement toutes les semaines.
Les Vins de Californie, une spécialité de la maison.
Les marchandises sont délivrées sans frais.
13déc—13. 15, 20, 24, 27, 31.

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de

TAPIS

Nouveaux modèles, très élégants, de Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de:

TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Dernier genre.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcoman.
Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoléums et Corticines.
Grand choix de: Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Dughestan, Punjanbs, Moquettes, etc.
Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux le dernier genre.
Aussi—Une grande variété d'articles de tapisserie. 26 oct 85—1an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR

LA BOTTE ROUGE!
—A L'ENSEIGNE DE LA—
"BOTTE ROUGE,"
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES A BON MARCHE.
GEORGE WAGNER.
10déc—1m—Mar Sam Dim

Société Française de Bienfaisance [illegible]

Rapport annuel, 1886.

[illegible] Le Conseil d'administration dont le mandat expire ce jour (30 novembre) a l'honneur de vous soumettre le résumé de ses travaux.

L'année dernière l'Administration faisait ressortir l'honneur qui avait rejailli sur notre Société, dans la personne de notre Président, que le gouvernement français avait récompensé pour ses longs services.

Aujourd'hui, elle vous annonce que c'est à la Société, elle-même, que l'honneur est réservé. Sous peu, nous recevrons un drapeau aux couleurs nationales, présenté par le gouvernement de la République Française.

Rapport du Comité de Finances.

Le 30 novembre 1884. La balance en caisse était de	$ 1,281 07
Reçu depuis pour quotités	13,238 00
Reçu pour 109 admissions payantes	550 00
Reçu pour loyers	888 00
Produit du bal	1,437 00
Divers	73 25
Total général des recettes	$17,467 32
Dépenses à déduire:	
495 Bons de secours	$2,356 75
Eclairage et chauffage	216 05
Réparations, maila, rations et tombeaux	467 00
Médicaments	4,463 38
Médecins	1,702 00
Gardien	2,214 70
Collecteur	1,494 00
Secrétaire	900 00
Funérailles	636 50
Annonces, frais de bureau, impressions	130 78
Fournitures pour l'asile	165 65
Taxes, assurances, water-works	351 14
Bal	650 15
Succession, remboursement	8 10
Rapatriement d'un sociétaire	51 00
Total général des dépenses	$16,215 70
Balance en caisse, ce jour	1,251 53

Caisse de Bienfaisance.

1884, novembre 25, balance	$331 60
1884, novembre 29, même balance	331 60

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1884. La société se composait de	1,429 membres.	
Admis depuis	146 total 1,575 membres	
Sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires	8	
Décédés à l'asile	13	
Décédés à domicile	12	
Rayés	87	
Rapatrié aux frais de la Société	1	119
Laissant un effectif de		1,456 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Pensionnaires à l'asile	0	
Exempts de quotités	14	
Membres honoraires	19	
Veuves de sociétaires	120	
Fils de sociétaires	150	
Actifs	1,147	
	total égal 1,456 membres	

Plus: 6 orphelins de père et de mère.

Rapport du Comité de Secours.

Nous avons distribué à nos Veuves, à nos Orphelins et à nos Sociétaires dans le besoin 495 bons de secours payés en monnaie courante, représentant la somme de $2,356 75.

Nous avons enregistré 65 mortalités, ainsi réparties:

Sociétaires	25
Epouses	9
Enfants	31 total 65

Nous avons à l'Asile 6 sociétaires, vieillards ou infirmes, entretenus aux frais de la Société, incapables de pourvoir à leurs besoins; plus 14 Sociétaires exempts du paiement de la quotité mensuelle, jouissant de tous les droits et privilèges de la Société et 6 orphelins.

Service médical.

Asile: Le docteur J. Touatre, Chevalier de la Légion d'honneur, à qui est confié ce service, depuis 19 ans, sans interruption, a donné ses soins à 131 malades, qui y ont séjourné 3258 jours.

Il y a eu 12 décès: Sur ces 12 malades décédés 3 y ont été apportés à l'agonie, 1 deux heures avant la mort, 8 de maladies chroniques incurables, 1 d'un coup de pierre, reçu à la tête.

Depuis 19 ans que le Dr Touatre est médecin de l'Asile, il a toujours donné à titre gracieux et pour le bien de la Société, des consultations tous les matins, avant la visite, aux sociétaires qui venaient les demander. La moyenne des consultations données, tous les ans, a été de 600 à 700, et tous ces sociétaires malades sont sortis de l'Asile, pourvus de médicaments préparés dans notre pharmacie.

Parmi ces consultations, il y en a qui ont été suivies d'opérations chirurgicales très délicates et parfaitement réussies.

En plus: l'Asile a délivré 700 ordonnances des différents docteurs de la Société.

A domicile:

Le docteur F. de Roaldès à qui est confié le service dans les limites de la partie supérieure de la ville a donné ses soins à 661 malades.

Le docteur E. J. Mioton qui est chargé du service dans les limites de la partie inférieure de la ville, a également donné ses soins à 1398 malades.

Service des Abattoirs: 231 malades ont reçu les soins du docteur S. G. Renshaw.

En récapitulant le nombre de malades qui ont reçu les soins aux frais de la Société, nous trouvons le chiffre de 2321.

Exercice 1885-86.

Le service administratif pour le présent exercice est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection faite le 29 novembre 1885:

Président: M. J. Leblanc, coin St-Philippe et Decatur.
Vice-Président: M. J. L. Revol, coin Chartres et Conti.
Trésorier: M. F. Laplante, 269 Nord-Rampart.

Comité de Finances.

M. P. Congot, 363 rue des Ursulines.
M. A. Grillo, 297-99 rue Royale.

Comité de Secours.

M. J. B. Junqua, 27 rue Bienville.
M. S. Toujouse, 274 rue Melpomène.
M. P. Rachou, 294 rue des Ursulines.
M. J. P. Henry, 284 rue Poydras.
M. J. B. Lauseig, coin Pologne et Dauphine.

Comité d'Admission.

M. S. Chanfrau, 15 rue Union, 3me District.
M. F. Tarride, 11 rue Madison.

Le Conseil informe MM. les Sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes:
Secrétaire: L. Simon, 137 rue St-Philippe.
Collecteur: P. Mengelle, 253 rue Villeré.
Gardien de l'Asile: J. Laloge.
Médecin de l'Asile: Dr T. Layton, 67 rue de Chartres.
Médecin pour la partie supérieure de la ville: Dr P. Bergé, 72 rue Remparts, côté sud.
Médecin pour la partie inférieure de la ville: Dr E. Dupaquier, 270 1/2 rue Remparts, côté nord.
Médecin pour le service des Abattoirs: Dr S. G. Renshaw, rue Deléry, vis-à-vis des Casernes.
Les Pharmaciens restent les mêmes.
Par ordre du Président J. LEBLANC,
L. SIMON,
24déc—5t Secrétaire.

MEUBLES, MEUBLES.
Louis Bauer,
La Maison la Meilleur Marché de la Ville.
Nos. 95 et 97 rue Royale,
PRÈS ST-LOUIS.
Venez voir mon grand assortiment avant d'acheter ailleurs.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec promptitude et avec grand soin.
15déc—1m,mar.jeu.dim

H. F. ONNEN,
En dessous de l'Hôtel Royal, et 45 rue des Ursulines,
ON TROUVE:
JERSEYS, tout laine, depuis $1.25.
GANTS DE PEAU, d'une splendide qualité, depuis 60c. la paire.
Meilleur assortiment de CORSETS, importés et américains.
PARAPLUIES en soie supérieure, grandeur 26 pouces, depuis $2.25.
Spécialité en BAS, pour dames et enfants.
CHEMISES blanches, pour hommes, en 6; valeur $1.25, maintenant 85c.
Assortiment énorme en FAUX-COLS, POIGNETS et CRAVATES.
22nov—6mDim Mar J

Mme E. GERARD,
Récemment au No. 34 rue Bourbon,
—Successeur de—
J. SCHWEITZER,
Manufacture de Fleurs Artificielles,
IMPORTATION DE PARIS,
166 rue Royale----Nlle-Orléans.
Mme GÉRARD sollicite le bienveillant patronage de son ancienne clientèle ainsi que celle de l'ancienne maison Schweitzer. Sa devise est:
BEAU ET BON MARCHÉ.
29 nov—1m—mar, jeu,dim

Léon Godchaux
81, 83 et 85 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, Lne.
VETEMENTS
D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet; il comprend des
VETEMENTS
—POUR—
Messieurs,
Jeunes Gens
et Enfants,
de tous les genres, de toutes les qualités et en ventes
Aux Prix les Plus Réduits.
En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.
Notre département de Coupe est pourvu des derniers modèles, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.
Les ordres de la campagne seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.
Articles Militaires une Spécialité.
27 oct 85—1anDim,Mar J

Hotels, Restaurants, &c.

SAM. BANDERA,
Hôtel des Huîtres.
Propriétaire du
Royal Oyster Saloon et Restaurant,
Coin des rues Royale et Toulouse.
Pension à la journée, à la semaine et au mois. Ouvert jour et nuit.
Entrée pour Dames rue Toulouse.
11 oct—4 m. Téléphone No 401

John's Restaurant,
19..........RUE UNION..........19
Déjeuner..................A 50 cts
Dîner.....................A 75 "
ou à la carte, pension par mois ou à la semaine. Prix très-modérés, chambres pour voyageurs.
Lunch tous les jours 10 1/2 heures à 1 heure.
—ET—
Le Nouveau Restaurant John,
113 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
4 sept—6 mois

RESTAURANT SAM,
RUE ST-LOUIS,
EN FACE DE L'HOTEL ROYAL.
Un Restaurant de Famille où l'on trouve tout ce que le Marché a de Meilleur.
J'ai l'honneur d'informer mes nombreux amis et clients, que je ne suis d'aucune manière associé à aucune autre maison portant le nom de "Sam's Saloon." Je suis le propriétaire d'un seul restaurant et que l'on trouvera toujours ouvert, jour et nuit.
Respectueusement,
SAM. A. TROYANI,
No. 52 rue St-Louis, près Royale.
20 nov—1m—dim, mar, jeu

ANTOINE CHEVALIER,
No 34 rue Toulouse et No 969 rue Commune.
(CEMENT WORKS.) Seul entrepreneur de travaux monolithes. Exécute toutes sortes de travaux en ciment ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres, couvertures de murs, chaudronnerie, têtes de cheminées, écussons et bas reliefs. Prix modiques.
26 nov—3m sam dim mar

1886 Etrennes 1886
—LA—
Librairie Française
H. BILLARD
59 RUE DE CHARTRES
(Coin Bienville.)
A reçu un assortiment complet de
Livres pour étrennes,
Dominos, Lotos, Damiers,
Boites à compas,
Boites de couleurs.
Albums à photographies.
Paroissiens,
Reliure nacre, ivoire, velours, marocain, etc., etc.
Assortiment complet de:
Portemonnaies fins et ordinaires, "satchels", portecartes, etc.
Nous avons reçu par les derniers steamers notre envoi annuel de
Bonbons français.
Chocolats crême, chocolats.
Bonbons de la maison Massouf à Paris.
Chocolats napolitains de Guérin-Boutron
Fruits glacés et crystalisés de Paris.
Le tout garanti importé et pour être vendu à prix réduits.
Prix réduits. Prix réduits.
Almanachs à effeuiller.
—AGENDAS—
— POUR 1886 —
Figaro illustré, 1885, à $1.00.
8 déc—dim.mar. jeu—au 1 jan

UNIVERSITÉ TULANE.

Cours d'Art Gratuit le Soir, pour les Dames.

Un Cours le soir pour les Dames sera ouvert à l'Université Tulane à l'Ecole des Exercices Manuels, au coin des rues Lafayette et Dryades, le MERCREDI, 6 janvier 1886. Le but de ce cours est de fournir aux Dames employées le jour l'occasion d'acquérir des connaissances des arts industriels qui peuvent avoir une application pratique dans cette communauté, et qui peuvent leur être une ressource pécuniaire, tels que: le matelage de l'acier, les travaux décoratifs de Terra Cotta, gravure sur métal, découpure sur bois, impression sur coton, etc. Pour assurer le succès de cette entreprise, une excellente classe de dessin et un préliminaire essentiel. Des demandes d'admission, appuyées de bonnes recommandations doivent être adressées à M. Wm O. Rogers, secrétaire, à la salle Tulane, rue Dryades, près Canal. Les demandes doivent être envoyées aussi tôt que possible, car le nombre des élèves sera restreint.
M. PRESTON JOHNSTON,
25déc—10f Président.

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.
Couverts en argent à $1.50 l'once.
Couverts d'enfant, Cuillers à café, à tous prix. Rouleaux de serviettes en argent, à $1 00 et au-dessus.
Plaqué:
Couverts français, garantis pour 15 ans.
Couverts américains à $2.50 la douzaine et au-dessus.
Services de table complets.
Bijouterie, montres en or, argent. En nickel à $3.00.
Pendules, Lunettes or, argent, acier, etc., en tous genres. Pose et change les verres.
Toutes ces marchandises sont nouvelles et du dernier genre. 11 déc—1m

Nouvelles Marchandises reçues,
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son
23 & 25....Rue de Chartres....23 & 25
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles,
avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle
Toiles cirées, Linoleums,
Nattes de Coco et de Napin
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
6 oct—1an

Barcelone par la voie de la Havane.
Ligne de vapeurs Pinillos Saenz & Co.
Pour BARCELONE, voie de la HAVANE.
Le magnifique steamer en acier,
MIGUEL M. PINILLOS,
neuf, rapide et à grande puissance, est attendu ici et partira pour les susdits ports vers la fin du mois de janvier.
Pour le fret, s'adresser à G. CORRAL & Cie., 57, rue de la Douane.
24déc—1m

Meubles!!
LA MAISON
P. DÉJAN,
Coin Dauphine et Quartier,
VIENT de recevoir un grand assortiment de Meubles du dernier GENRE et des MEILLEURES MODÈLES, tels que Chambres à coucher NOUVEAUTÉ, avec GLACES rondes Bizotées. SALONS riches en VELOURS, PELUCHE, etc. Salle à manger du dernier genre. Le tout à des prix très modiques. On trouve dans ce magasin tout ce que l'on peut désirer en fait de meubles. 20 déc—1m

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Sachets, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.
Nous offrirons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
B. & W. CRONER,
20déc—3m 141 rue du Canal.

Mme Jul. Loeffler
—EXECUTE—
OUVRAGES DE PLOMBIER,
Pose Appareils à Gaz et à Vapeur,
VEND APPAREILS A GAZ, ETC.,
44..........Rue Royale..........44
Entre Douane et Bienville.
13déc—1m—mar, jeu, dim.

KRUG & CIE.,
Reims.
VINS DE CHAMPAGNE.
KRUG SEC.
La seule qualité importée de nos jours. (Supérieure à la "Carte Blanche" et au "Sec Privé."
Le champagne Krug, en paniers, n'est plus importé aux Etats-Unis. Il est remplacé par une qualité de vin bien supérieur, qui est le Krug Sec, importé en caisse, égal en qualité aux champagnes les plus renommés.
En vente par les Agents,
BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Décatur, Nlle-Orléans.
22 déc—

Louis Grunewald,
Agence exclusive pour la vente des célèbres
PIANOS PLEYEL, de Paris,
REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.
Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables Ils sont garantis comme durant le plus dans ce climat.
PLUS DE 86,000
de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'en examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici; on y trouvera les grands Pianos américains
STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
FISHER,
et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Sheringer. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boites à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.
Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de
LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.
1er oct 85—1an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. A. Hagmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,072—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest J. Wenck administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 déc—22 27 31

Succession Sarah Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,232—Division B.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Preston, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux intéressés d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 déc—22 27 31

Succession de Pierre Crabites.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 12,347—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN
22déc—22 27 31 Greffier.

Succession de Martin S. Cassetty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,459—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN
25déc—25 29—3jan Greffier.

Succession de Richard Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,812—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau final présenté par N. B. Trist, exécuteur testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN
25 déc—25 29—janv 3 Greffier.

Succession de Chas L. Davis et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,004—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 déc—25 29—3 jan

Succession de Robert Mullin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,181—Division C—Attendu que Joseph B. Wilson a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Mullin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
25 déc—25 29 jan3 Greffier.

Succession de Alexis Benjamin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 16 202—Division A—Attendu que Mme Ivanora Bostone, veuve de Alexis Benjamin, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexis Benjamin décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25déc—25,29—3janv.

Succession de Pascal Sarthou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,987—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, jr administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Pascal Sarthou décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20déc—20,25 29

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. J. Paquette vs Economic Motor Co.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 6,542.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, en face du mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 9 janvier 1886, à 11 heures a.m.—

Une machine à gaz complète de la manufacture Economic Motor Co., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
27 déc—jan 4 9

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,283, Division D.—Solomon Félix vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Solomon Félix soit convoquée et tenue pardevant A. A. Lazarus, Esq, notaire en cette ville, Lundi 1er février 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que J. H. Spearing, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1885.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
27 déc—3 (en 30)

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Carl Fischer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé le 1er juillet 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro seize qui est borné par les rues Chartres, Conti, St. Louis et Decatur, anciennement Vieille-Levée; le dit lot est désigné par la lettre H sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro dix-sept sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire en cette ville, le 6 janvier 1829.

Le dit lot mesure vingt pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Decatur, anciennement Vieille-Levée, vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Conti, puis courant à un angle droit neuf pieds, dix pouces et deux lignes, et puis courant sur une autre profondeur de dix pieds, trois pouces et sept lignes, puis courant sur un angle droit deux pieds, dix pouces et une ligne vers la rue St-Louis, puis une autre profondeur de deux pieds, trois pouces et cinq lignes, puis quatorze pieds, deux pouces et sept lignes de largeur dans le fond, puis une ligne de profondeur de vingt pieds, sept pouces et deux lignes, puis courant à angle droit vers la dite rue Conti jusqu'à ce qu'il touche une dernière ligne de profondeur qui mesure vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes jusqu'à la ligne du commencement.

Etant la même propriété que feu Carl Fischer a acquise de Baptiste Navarro par un acte passé pardevant Jos. Cuvillier, alors notaire en cette ville, le 18 février 1873.

2° Un certain îlet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rue New St-Bernard, Annette, Abondance et Marigny, subdivisé en onze lots numérotés de un à onze inclusivement, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, le 14me jour de mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-six de son livre de plans numéro sept, et c'est la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Henry Arnaud par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 14 août 1873.

3° Un certain îlet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Troisième District de cette ville, et borné par les rues New St-Bernard Treasure, Annette et Abondance, subdivisé en vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre inclusivement sur le dit plan de C. A. De Armas, du 14 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, et c'est la même propriété que le dit feu Carl Fischer a acquise de Philippe Lavergne par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 16 mai 1874.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julia, Rochebiave et Dorgenois, désignés comme lots numéros neuf et dix sur un plan annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 8 juin 1867, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot numéro neuf mesure trente quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds un pouce et six lignes et de face à la rue Julia. Le lot numéro dix mesure trente quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds six pouces.

Etant la même propriété que le feu Carl Fischer a acquis de Peter Kuhn par acte passé pardevant E. Lauer, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1871.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de huit pour cent par an; la dite portion à crédit sera garantie par privilèges de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente pardevant O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15déc—15,22,29—jan5,7,12,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du bail du magasin bien situé, formant le coin sud ouest des rues Canal et St Charles—sous la salle du Crescent, dans l'affaire de la Succession de Charles E. McVean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,554.—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 décembre 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme non expiré du bail de ce certain magasin situé à l'encoignure sud-ouest des rues Canal et St Charles, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, St Charles, Carondelet et Commune, avec toutes les installations qui y appartiennent. Le dit magasin a été occupé par C. E. McVean & Co, comme établissement de marchand tailleur et vêtements pour hommes.

Le contrat original du bail a été passé pardevant W. J. Castell ancien notaire le 15 août 1884 entre Albert Baldwin, agent de la succession de Cora Ann Slocumb et la raison commerciale de Moriarty et McVean, et le dit bail était pour le terme de deux ans, commençant le 1er octobre 1884 et finissant le 30 septembre 1886, pour loyer annuel de quatre mille cinq cents piastres ($4,500) payable mensuellement et représenté par vingt quatre billets à ordre des locataires tirés à l'ordre et endossés par eux, le tout daté du 15 août 1884, numérotés de 1 à 24 inclusivement, chacun pour la même somme de $375 payable respectivement le premier jour de chaque mois à partir du 1er novembre 1884 au 1er octobre 1886.

Et le 14 mars 1885 par un acte passé pardevant W. O. Hart notaire Joseph A. Walker étant devenu l'acquéreur de la propriété sur la quelle le susdit magasin fait partie par un autre acte passé pardevant le même notaire le même jour le bail ci-dessus lui a été transféré.

Et le 1er octobre 1884 la dite maison Moriarty & McVean a été dissoute et une nouvelle maison composée de C. E. McVean et W. J. Wall s'est organisée sous la raison de C. E. McVean & Co. et laquelle nouvelle maison a assumé toutes les obligations du bail ci-dessus.

Pour plus amples informations voir les dites ventes actes de procès de la susdite succession.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 déc—24 26 27 28 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mélanie Delpierre Breton, épouse de Eugène Brice Sombre vs Mme. Elizabeth Gebhack, veuve de Morris Raschke et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,766. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 12 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Deux certaines portions de terre formant une partie de deux lots de terre désignés par les numéros un et deux de l'îlet borné par les rues Domaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiché, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, lesquelles deux portions de terre se touchent et mesurent chacune trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante dix pieds la portion du dit No un forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro.

2° Une certaine portion de terre formant la partie du fond de deux lots de terre désignée par les numéros un et deux de l'îlet borné par les rues Domaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiché, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de soixante pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites portions de terre, étant les mêmes propriétés que le feu Morris Raschke a acquises de Alfred Rousseau conformément à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros notaire le 4 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10déc—10 17 24 31—janv 7 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Thomas R. Brady vs Ses Créanciers—No 16,018—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas R. Brady soit, et est, par le présent, acceptée pour la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villere, Esq, notaire public en cette ville, Samedi le 19ème jour de décembre 1885 à midi dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne du dit Thomas Reiley Brady soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1885.
Signé: F. A. MONROE.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1 déc—3f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District,

Sur la rue St. André, entre Laurel et Constance.

Succession de Belinda Norton.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 10,055.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 46 rue Royale.—SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 21 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Constance et mesurant, plus ou moins, 22 pieds 2 pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
23déc—23,26—2,9,16,23 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE

Matériaux pour les fabricants de voitures, etc.

Dans l'affaire de Hubert Rolling vs ses créanciers.—Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.—No 15,017.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—LUNDI, le 28 décembre 1885, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux Nos 158, 160 et 162 rue Poydras, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 16 décembre 1885, les articles ci-après décrits, à savoir:

Un assortiment général de matériaux pour fabricants de voitures, wagons et voitures de seconde main, peintures, roues, etc. Aussi, un lot de comptes ouverts, le tout selon inventaire en cause.
Conditions—Comptant.
17 déc—17,23,28

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE ET POSITIVE.

Résidences de choix pour Famille ET Propriétés améliorées et centrales.

Les Résidences élégantes pour famille,
No 230 rue Première,
Entre les rues Prytanée et Colisée.

La résidence agréable pour famille,
No 237 rue Deuxième,
Entre les rues Prytanée et Colisée.

Le Cottage élevé,
No 266 rue Sixième,
Entre les rues Prytanée et St-Charles.

La résidence en briques à deux étages avec attiques.
No 196 rue Septième,
Entre les rue Camp et Chestnut.

La résidence en briques à deux étages.
No 161 rue Robin,
Entre les rues Magasins et Constance.

Le "D'Arcy Chateau" en bois avec trois lots de terre,
Coin Canal et Derbigny.

La résidence en bois à deux étages,
No 12 rue Derbigny.

La residence en bois à deux étages,
No 14 rue Derbigny.

La bâtisse de choix bien située,
No 10 rue Derbigny.

Le tout entre les rues Canal et Gasquet, et en arrière du "Chateau D'Arcy".

Deux jolis lots pour bâtir,
Rue Commune près de la rue Broad.

Succession de Mme Jane d'Arcy, décédée.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 13,567.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, un ordre daté le 28 août 1885, et l'autre le 12 décembre 1885, Dossier No 13,567, pour le compte de la succession de Mme Jane D'Arcy, décédée. Il sera vendu à l'encan—

Quatrième District.

Résidence de choix et terrains sur la rue Première.

1. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Prytanée et Colisée (anciennement rue Plaquemines), désigné par la lettre A, mesurant 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes plus ou moins.

Les améliorations consistent en
UNE BELLE ET AGREABLE RESIDENCE A DEUX ETAGES EN BOIS, AVEC TOIT EN ARDOISES, connue comme le No 230 rue Première, et ayant de larges corridors en haut et en bas, salon, bibliothèque, salle à manger six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, lieux d'aisance, offices, etc., des cheminées en marbre, gaz et installations pour gaz partout, écuries et remises, hydrant trois cuves, arbres fruitiers et autres arbres, et un jardin bien orné et cultivé avec soin. La maison a été embellie et a de spacieuses et jolies verandahs et l'extérieur, elle est élégamment finie et tapissée à l'intérieur ayant une grille en fer sur la façade. Le tout est en parfait ordre et réparé et est loué à Marcus J. Zunts, Esq. jusqu'au 30 septembre 1887 à raison de $100 par mois.

Jolie résidence dans le deuxième district.

2. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la même ville, district et îlet que les dernières propriétés décrites ci-dessus, et se trouvant immédiatement en arrière de celle-ci, désigné comme lot B, et mesurant 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 102 pieds plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en bois avec toit en ardoise, agréable et bien bâtie avec corridor au centre et ayant salon bibliothèque, salle à manger, cuisine etc., et environ 8 chambres à coucher au premier, chambre à bain, offices, etc., avec cheminées en marbre, gaz et installations de gaz partout, une grande cour, un beau jardin, 2 cuves, auvents, etc., belle apparence, voisinage choisi et loué jusqu'au 30 septembre 1886 au Dr Henry D. Bruns, à raison de $80 par mois.

Cottage élevé sur la rue Sixième.

3. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Prytanée et St Charles, anciennement Nayades, mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds et composé du lot No 23 et exactement de deux tiers (2/3) du lot No 24 contigu en lot précédent conformément au plan de H. Madhausen.

Les améliorations consistent en un COTTAGE élevé en bois avec 5 ou 6 chambres connu comme le No 266 rue Sixième et contenant 8 chambres ou plus en haut avec cuisine, etc., gaz et installations de gaz partout cour et remise 3 cuves, belle cour, joli jardin avec fruits et fleurs donnant un revenu de $35 par mois et loué à Mme H. S. Armstrong jusqu'au 31 mars 1886.

Résidence en briques rue Septième.

4. DEUX LOTS DE TERRE DE VALEUR avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut désignés par les Nos 5 et 6, les deux lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations consistent en UNE RESIDENCE EN BRIQUES à deux étages et demi bien bâtie avec toit en ardoise, connue comme le No 196 rue Septième, ayant un corridor en haut et en bas, salons doubles, cheminées en marbre, salle à manger, cuisine, office, 6 chambres à coucher, chambre à bain, avec gaz et installations partout, cour, avenues de jolies allées des fruits et des fleurs, etc., et louée à M. J. C. DeRussy à raison de $65 par mois jusqu'au 30 septembre 1886.

Premier District.

Résidence en briques sur la rue Bassin.

5. UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robin, Terpsichore, Magazine et Constance, désigné par le numéro 12 de l'îlet No 50 sur un plan de l'ancien faubourg Lacourse mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en briques bien bâtie avec 2 ou 3 étages couverte en ardoises, connue par le numéro 161 rue Robin, et ayant corridors en haut et en bas salons doubles, manteaux de cheminée en marbre, salle à manger et cuisine en bas et 7 chambres à coucher, chambre à bain en haut, cabinet, office, etc., écuries et allées pour voiture, cuve et hydrant, le tout en bon état et loué à raison à Jos. Cohn à $40 par mois jusqu'au 31 mars 1886.

L'encoignure Canal et Derbigny.

6. Trois lots de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Derbigny et Roman, désignés par les Nos 6, 7 et 8 qui se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de 149 pieds 10 pouces 5 lignes. Le lot No 6 forme l'encoignure des rues Canal et Derbigny.

Les améliorations consistent en une BATISSE EN BOIS très commode, couverte en ardoises, connue comme le Chateau D'Arcy. Salle pour un salon de crème à la glace et autres avec 2 étages très élevés couvrant la largeur sur la rue Canal. Maison d'été dans le fond. La tout en bon état, avec gaz partout et très convenable pour un jardin public, concert ou tout autre genre d'affaires et la maison peut être arrangée très facilement et à bon marché pour résidence avec appartements. Pas de bail et possession immédiate.

Terrain au dans le fond

7. UN TERRAIN DE VALEUR dans le même District et îlet et immédiatement dans le fond de la dernière propriété ci-dessus décrite connu comme le No 10 rue Derbigny et désigné comme lot No 5, mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

Résidence en bois sur la rue Derbigny.

8. UN CERTAIN TERRAIN ENSEMBLE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et touchant au terrain ou, dernièrement décrit et désigné comme lot No 4 et mesurant 25 pieds de face sur la rue Derbigny sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises connue par le No 12 rue Derbigny, ayant six chambres, cuisine, hangar, cuve, etc. Pour renseignement du loyer à la vente, pas de bail.

Résidence en bois touchant celle ci-dessus.

9. UN CERTAIN TERRAIN ENSEMBLE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet et touchant à la propriété dernièrement décrite désigné par le lot No 3 et mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces.

Les améliorations consistent en une RESIDENCE EN BOIS bien bâtie à deux étages, connue comme le No 14 rue Derbigny, ayant huit chambres, hangar, cuve, etc., gaz et installations partout, manteaux de cheminée en marbre, etc., en très bon état, beau jardin sur la façade, arbres fruitiers dans le fond, louée à raison de $30 par mois et à F. Engstfeld jusqu'au 30 septembre 1886.

Terrains nus sur la rue Commune.

10. Deux certains terrains, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Banks, Dorgenois et Broad, désignés par les Nos. 15 et 16, qui se touchent, et mesurent, chacun, 20 pieds de face à la rue Commune, sur une profondeur de 105 pieds. Toutes les propriétés ci-dessus sont plus ou moins, au pied américain, entre lignes parallèles, et sont conformément à un plan de MM. Williams & Patton, architectes et voyers, en date du — janvier 1886, qui peut être vu à la Bourse d'Encan.

Les maisons peuvent être inspectées avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans en paiements égaux avec intérêt de 8 pour cent à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux, et assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1886, en sus de son achat.

Actes de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
20 déc—20 27—jan 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN,

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 30 décembre 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Gasquet et Napoléon, à l'écurie de M. Paul Roussel:

La vacherie de M. Jean Fort Peney comprenant:
30 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler.
3 chevaux, 1 charrette à lait, bidons, baquets, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.
La clientèle, donnant 22 gallons par jour, sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100, comptant; et au dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
27déc—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété McDonoghville.

Succession de A. J. Gomilla.

No 15,196—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No. 17, rue Carondelet. — SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre à McDonoghville on Freetown, dans l'îlet No 15, borné par les rues Adams, Washington, Copernicus et Perry, désignés comme lots Nos 9 et 10 du dit îlet, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
27déc—27 janv 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. F. Gomila.

No 15,196—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 7 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, savoir:

Deux (2) Actions du capital de la Compagnie du chemin de fer Eads Panama.

Certaines réclamations et comptes, conformément au tableau entre les mains de l'encanteur et qui sera exhibé à la vente.

Une marque de commerce (trade mark) pour farine, connu sous le nom de Smiths St. Louis "Right Bower".

Deux (2) Actions du Stock de la Compagnie de Gaz de Shreveport.

Une (1) Action du Stock du Orleans Venture Locating & Mining Co.

275 Actions du Stock du Herdic Coach de la Nouvelle Orléans.

—MEUBLES DE BUREAU—

Et à 1 P. M., le même jour, commençant au No 89 de la rue des Magasins et continuant au No 41 rue Carondelet il sera vendu—

Tous les meubles de bureau et objets mobiliers de la dite succession se trouvant sur les lieux ci-dessus mentionnés.

Le tout d'après un inventaire enregistré en cour.
Conditions—Comptant.
27déc—27—2,6,7 janv

ANNONCE JUDICIAIRE

Intérêt dans Abita Springs, (Sources Abita).

Dans l'affaire de Gidière Day & Co. vs leurs créanciers.

No 13,506. Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 janvier 1886 à midi à la Bourse d'encan St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus et signé le 2 novembre 1885, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci-dessous à savoir:—

Le sixième d'un intérêt indivise dans certaines terres et améliorations dans la paroisse de St Tammany dans cet Etat, sur une partie desquelles terres se trouvent les "Abita Springs" des Sources Abita). Référence pour tout les détails, sont comme suit:

1. 598 43-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 11 et 12 E., acquis par Gidière et autres de A. Bohn d'après un acte pardevant A. Hero jr., notaire, le 19 mai 1881.

2. 371 72-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 12 E., acquis par le dit Gidière et autres de R. W. Simpson d'après un acte pardevant le même notaire et portant la même date que ci-dessus.

Conditions—Comptant et l'acheteur assumera le paiement au dessus du montant de son enchère de toutes les taxes sur les dites terres dues et exigibles pour l'année 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, Esq., notaire.
15 déc—15 16 20—janv 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Bons et Actions d'assurance.

Succession de Mlle Margaret Kemp.

No 15,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—MARDI, 5 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 décembre 1885 il sera vendu à l'encan—

3 Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chacun endossés de "Crossman" avec prolongation de temps.

3 Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chacun (emission "Crossman" non prolongée.

21 Actions de la Compagnie d'Assurance Mechanics & Traders de la Nouvelle-Orléans de $100 chacune.

1 Action de la Compagnie d'Assurance Crescent de la Nouvelle-Orléans—$100.

Conditions—Comptant avant le transfert.
22déc—22 27—3 janv.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

Vacherie à l'encan.

Cessation de Commerce

Le Stock, etc, de la Vacherie bien connue de JOSEPH WESSING esq.

Coin des rues Colisée et General Taylor comprenant

Vingt magnifiques vaches laitières deux taureaux, cinq chevaux charrettes de laitiers, wagons Jersey, machines pour couper, auges et autres articles indispensables pour une vacherie bien organisée seront vendus à l'encan le MARDI 29 décembre 1885 à 10 1/2 A. M. au coin mentionné ci-dessus. Conditions comptant. MACON PAUL et ROBINSON Encanteurs.
27 déc—27 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur améliorées dans le Premier et le Quatrième District.

Magnifique emplacement de commerce, coin des rues Deuxième et St-Denis.

Propriété à deux corps de logis de valeur, rue Deuxième, près du marché de la rue Deuxième.

Joli cottage en bois avec deux corps de logis, rue St Denis, entre les rues Première et Deuxième.

Maison en bois rue Claiborne, près de la rue Cléo.

Succession de Mary Short

No 3 165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON. Albert Paul encanteur. Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 30 janvier 1886 à 12 M à la Bourse d'Encan St Charles, (Rotonde du rez de chaussée de l'hotel St Charles) en vertu d'un jugement rendu le 14 décembre 1885, et signé le 17 décembre 1885 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, il sera vendu à l'encan—

1. Ce magnifique emplacement situé au coin des rues Deuxième et St Denis, dans l'îlet borné par les rues Troisième et Dryades, occupé par une grocerie, salon de barbe et comme résidence. Le lot mesure 26 pieds de face à la rue Deuxième sur 112 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue St Denis. Le tout d'après un plan de C. A. Hedin, arpenteur, daté le 26 mai 1853 et déposé dans le bureau de W. H. Peters notaire.

2. Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en la maison en bois, double, à un étage (toit en ardoise) connue comme les Nos 358 et 360 rue Deuxième, occupée d'un côté par un dry goods au détail et de l'autre côté par un magasin de quincaillerie, de faïence et de ferblanterie, près du marché de la rue Deuxième, les égières, etc.

3. Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St Denis et Dryades étant l'îlet 139 du faubourg Livaudais et désigné comme le lot No. 8 d'après un plan de Mordhausen du 10 septembre 1844, déposé dans le bureau de L. Herman, ex-notaire en cette ville et mesurant 30 pieds de face à la rue St Denis sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, double, à un étage (toit en ardoises) connu comme les Nos. 630 et 630 1/2 rue St Denis, une cuisine en bois à un étage au fond, etc., donnant un bon revenu et à proximité de tout.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Claiborne, Martin, actuellement Willow; la dite portion de terre mesurant 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Claiborne sur 122 pieds 8 pouces et 7 lignes, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot désigné par le No 11 de l'îlet No 24, d'après un plan dressé par H. J. Phelps, arpenteur, daté le 9 février 1844, et déposé dans le bureau de Robert J. Ker, notaire en cette ville, et de 2 pieds du lot No 12 du plan ci-dessus mentionné et d'un autre plan tracé par Giroux & Castaing, daté le 25 avril 1851, déposé dans le bureau du dit notaire R. J. Ker. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse dans le fond, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque et droits du vendeur. Le 5 pour cent frais d'avocat et autres clauses usuelles. Les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée au vendeur. Les taxes dues et exigibles en 1886 doivent être assumées par l'acquéreur. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
déc25—jan2,9,16,23,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Mulets! Mulets!

Micolo et Lacaze vs. Wm. H. Smith.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 15,642.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 40 rue Royale—MARDI, 29 décembre 1885, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux "Ecuries de Ferdinand Pfeffers," au No 218 rue Commune, entre Bassin et Franklin, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 décembre 1885 dans l'affaire ci-dessus—

4 Mulets.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 27 [illegible]

Propriété de valeur améliorée dans le troisième district.

Succession de Marguerite Sebastien ou Bastien vs. Arthur De Armas.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 12 [illegible]

PAR SPEAR & ESCOFFIER [illegible] SAMEDI 2 janvier 1886 à midi [illegible] la Bourse d'Encan St Charles [illegible]

[illegible]

Un terrain avec les bâtisses [illegible]

[illegible]

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 nov—28 déc 5,12,19,26—jan 2

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District,

Rue du Bassin, entre les rues Julie et Girod.

Rue Girod, entre les rues du Bassin et Franklin.

Succession de L. C. Shaw et de E. H. Shaw. No. 11 011—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur Bureau 40 rue Royale. SAMEDI 16 janvier 1886 à midi à l'enchère publique il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles rue St Charles entre les rues Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 7 décembre 1885 pour le compte de la succession les propriétés ci-après désignées, à savoir:

1. Deux certains terrains [illegible] dans le Premier District [illegible] St John. Frank [illegible]

[illegible]

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain nu sur la rue Villeré.

Succession de [illegible]

A l'encan [illegible]

PAR W. I. HODGSON [illegible]

[illegible]

PAR JOSEPH C. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de commerce!

Vente de commerce!

Installation de [illegible]

[illegible]

Meubles de Bureaux

Bureaux, Coffre-fort [illegible] nombre d'articles trop [illegible]

—AUSSI—

Un Cheval de wagon [illegible]

Dans l'affaire de la succession de M. Applegate [illegible]

Cour Civile de District [illegible]

A l'encan.

PAR JOSEPH C. HODGSON [illegible] Bureau [illegible] CREDI, 30 décembre 1885 [illegible] M., et les jours suivants [illegible] stock sera vendu au No [illegible] rues Gravier et Natchez [illegible] ment à un ordre de [illegible] de la Cour Civile de District [illegible] d'Orléans, Division C [illegible] 1885, Dossier No 15 [illegible] succession de M. H. Applegate [illegible] vendu, à l'encan

Tout le contenu du dit magasin, au No 60 rue du Camp [illegible] gaz, globes, ranges [illegible] gnoires, tuyaux [illegible] d'aisance, outils [illegible] pour wagon, harnais [illegible]

Conditions—Comptant [illegible]
19 déc—19 20 27 30

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages avec [illegible] coignure des rues Tremé et St [illegible] Anne.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B [illegible]

Succession de Arnold [illegible]

PAR J. V. GOURDAIN Encanteur, Bureau No 29 rue Bourbon—[illegible] décembre 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du [illegible] novembre 1885 il sera vendu la propriété ci-après appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le numéro et portant 157 rue Tremé, situé dans le Deuxième District de cette ville et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Tremé, borné par les deux rues et les rues Marais et Dumaine, mesurant, conformément à un plan de A. Bourgerol voyer, en date du 7 août 1858, 32 pieds de face à la rue Tremé sur une profondeur de 105 pieds et de face à la rue Ste. Anne entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1885 en sus du prix de son adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.
1déc—1 5 12 19 26 31.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.